



La ville de Villemomble

Recrute un chef de projet informatique (H/F)

Cadre d'emploi des attachés

Sous la responsabilité du directeur de l'innovation numérique et des systèmes d'information, vous serez chargé de gérer les différents projets applicatifs métiers de la ville avec deux autres collaborateurs.

Missions principales (non exhaustives) :

- Assurer le pilotage de la mise en place, de l'exécution et du suivi de chaque projet dont vous avez la charge
- Mettre en place les bonnes pratiques et recommandations des éditeurs de logiciel en matière de gestion applicative
- Tester et vérifier avec les services le bon fonctionnement des logiciels métiers
- Etablir un bilan des interventions réalisées et des problèmes rencontrés
- Contrôler les travaux d'exploitation
- Assurer l'exploitation dans le respect des règles juridiques et réglementaires
- Effectuer une analyse des besoins du service et évaluer la priorité des besoins
- Accompagner le directeur dans la mise en place de nouvelles solutions applicatives
- Élaborer les référentiels dans l'application
- Superviser le déroulement global des projets
- Contrôler la conformité des projets réalisés avec les cahiers des charges
- Coopérer efficacement avec les services dans la mise en œuvre des projets informatique
- Accompagner les utilisateurs dans l'apprentissage des logiciels métiers

Lors de votre prise de fonction vous aurez à poursuivre le suivi des projets suivants :

- Logiciel de gestion de l'urbanisme (OXALIS)
- La mise en place du GNAU
- L'application NOMAD (dématérialisation du conseil municipal + vote électronique)
- Airs délib (Gestion des actes administratifs)

Profil et compétences :

- De formation supérieure, vous justifiez d'une bonne expérience en collectivité
- Vous justifiez d'une expérience d'au moins 2 ans dans la gestion et la conduite de projet applicatif
- Vous justifiez d'une expérience dans la gestion d'applications métiers au sein d'une collectivité

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA) et prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »